

institutions at all levels and the same determination, as in this case, to present “a closer understanding of the dramatic events that the then Czechoslovakia lived through three decades ago.”

Myron Momryk

National Archives of Canada

Justice : les archives contemporaines de l'administration centrale. Guide de recherche. FRANÇOISE BANAT-BERGER, dir. Paris, ministère de la Justice, Direction de l'Administration générale et de l'Équipement, Service des Archives, 1997. 312 p.

Le ministère de la Justice de France a toujours porté une attention certaine aux archives qu'il a produit. Depuis le début du XIX^e siècle ce ministère verse ses documents aux Archives nationales. Les versements aux Archives sont alors traités et forment aujourd'hui les volumineuses parties de la série BB. Pour les historiens, ces milliers de dossiers sont le reflet idéal de l'évolution politique, sociale et économique d'une société toujours en train de se construire.

Le 20 juillet 1997, le Premier ministre de France annonce une modification de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives afin que l'accès de celles-ci soit facilité. Par cette exigence, le ministère et les Archives nationales décident de produire un guide ou un outil de recherches des archives judiciaires contemporaines de l'administration centrale. Il souhaite porter à la connaissance des professionnels de la justice et de la communauté scientifique l'ensemble des dossiers du ministère de la Justice archivés depuis l'après-guerre et conservés au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Sont inscrites dans ces archives les missions régaliennes du ministère c'est-à-dire, la responsabilité de la législation générale, les règles de fonctionnement des juridictions, l'animation et le contrôle de l'exercice de la politique pénale et de l'action publique. Ce guide s'inscrit d'une part, dans la lignée des parutions des « États des versements » par les missions d'archives implantées dans les différents départements ministériels français et est, d'autre part, le prolongement du premier guide et ouvrage publié en 1988 sous le titre *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800–1958* de Jean-Claude Farcy.

Sont recensés dans cet ouvrage les dossiers postérieurs aux années 1960 conservés dans leur grande majorité au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau et au ministère de la Justice. Ainsi, ces archives sont la continuité directe de la série BB conservée au Centre historique de Paris. Étant donné la complexité de certains fonds et de leur répartition entre le Centre de Fontainebleau et le ministère de la Justice, il présente les grandes catégories de dossiers (dispenses pour mariage, changements de noms, naturalisations, professions juridiques et judiciaires, magistrats, greffiers, action publique,

recours en grâce, révision et extradition) dans un ordre chronologique, série par série, avec les cotes d'accès et leur localisation.

Outre ces grandes catégories, ce guide démontre que les archives judiciaires françaises pour la période contemporaine sont riches dans trois principaux domaines : les archives pénitentiaires (dossiers de personnel, dossiers individuels de détenus, dossiers d'établissements et dossiers de libération conditionnelle) ; les archives de la protection judiciaire de la jeunesse (la direction de l'Éducation surveillée est créée en 1945) : dossiers d'établissements, rapports d'activité, d'inspection, dossiers de mineurs et jeunes majeurs ; et enfin, les dossiers d'élaboration de la législation et de la réglementation.

L'ouvrage proposé est divisé en quatre grandes parties. L'introduction présente le ministère de la Justice en général et, de façon plus détaillée, les archives de l'administration centrale de la justice. Elle fait l'historique du ministère jusqu'en 1964 et de sa réforme institutionnelle de 1964 ainsi que sa situation actuelle. Elle explique également le traitement archivistique des archives du ministère (les versements, les tris et l'élimination, les cadres de classement des archives), la communicabilité des archives et présente la genèse du guide. L'introduction est suivie d'une partie « orientation bibliographique » laquelle est suivie par de « sources complémentaires » où l'on retrouve une liste d'ouvrages utilisés pour la rédaction du guide et de sources imprimées, une liste des séries relatives à la justice qui comprennent les fonds d'archives du Centre historique de Paris, le Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, le Centre des archives d'outre-mer et le Service historique de l'armée de terre du Château de Vincennes, une liste des publications des différents services du ministère et finalement, des listes d'organismes voués à la recherche sur le droit et les institutions pénales. L'orientation bibliographique informe le lecteur de l'existence d'une bibliographie publiée sur papier et sur cédérom par le CNRS Éditions dont les références portent sur l'histoire judiciaire et pénitentiaire de la période 1789 à 1989.

Le corps de l'ouvrage est consacré à la description détaillée de l'état des fonds conservés au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau et au ministère de la Justice. Les auteurs présentent d'abord une note explicative de la cotation utilisée dans les notices de description pour ensuite procéder à la description détaillée de chaque fonds et chacune des séries. Les descriptions de fonds sont illustrées par des reproductions de documents portant mention du titre du fonds et de son étendue en mètres linéaires. Elles sont, dans la plupart des cas, précédées par une mise en contexte historique des documents ce qui facilite la compréhension de l'ouvrage. Ces derniers font ainsi l'objet d'une description du ministère et de ses directions depuis les origines à nos jours, d'une biographie de chaque dirigeant du ministère et d'un historique de chacune des professions œuvrant dans le domaine de la justice. Les notices sont par la suite présentées selon un plan de classement prédéterminé pour

chaque fonds avec les conditions de communicabilité spécifiques à chaque série de documents.

Il s'agit en somme d'un guide pratique qui a non seulement pour objectif de décrire les documents mais aussi de présenter leur évolution et leur valeur historique dans un cadre archivistique dont l'articulation est claire et précise. Ce guide permet au lecteur de comparer notre expérience et nos pratiques archivistiques avec celles des Français et constitue, de ce fait, un ouvrage intéressant et un bel exemple à imiter pour la diffusion des documents relatifs à la justice.

Lucie Paquet

Archives nationales du Canada

Electronic Records Retention: An Introduction. DAVID O. STEPHENS and RODERICK C. WALLACE. Prairie Village, Kansas: ARMA International, 1997. 131 p. ISBN 0-933887-69-8.

The authors of *Electronic Records Retention: An Introduction* state that the book is introductory rather than definitive, and that their objective is to provide a methodology for developing and implementing retention and disposal strategies for electronic records. Although the focus of the book is the scheduling, thus appraisal of electronic records, archivists may find this book disappointing. The authors' definitions of "electronic records" and "electronic records series" are problematic, and they draw little from the archival literature on electronic records.

Electronic Records Retention: An Introduction is targeted at American records managers working in organizations that have large information technology departments. The authors' methodology for scheduling electronic records places a heavy reliance on interviews with staff in such departments, and pays little attention to talking directly with users of computer systems to determine what functions have been automated and what records held within computer systems are needed by users. There is little discussion of what to do if faced with computer applications that have been developed by a consultant who is no longer available or if working for an organization that does not have an information technology department and has installed "off-the-shelf" software.

The authors' focus is on the development of retention schedules for databases. Using basic principles for electronic records retention that apply primarily to databases, they largely ignore the textual documents (word processing files, electronic mail messages) and spreadsheets found in personal computers and office automation systems, characterizing them as unstructured records